

**Ministry of Education**

Education Labour and Finance  
Division

315 Front Street West  
12<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

Division des relations de travail et du  
financement en matière d'éducation

315, rue Front Ouest  
12<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 0B8

**2022: SB32**

**Note de service**

**Date :** 15 novembre 2022

**Destinataires :** Cadres supérieurs de l'administration des affaires

**Expéditeur :** Med Ahmadoun  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

**Objet:** Rapport annuel 2021 - 2022 du comité de vérification présenté au Ministère

---

La présente note de service a pour objectif de rappeler aux conseils scolaires de district les exigences en matière de rapports indiquées dans le Règlement de l'Ontario 361/10, « Comités de vérification », qui s'appliquent pour l'année scolaire 2021 - 2022.

En vertu de ce règlement, les conseils scolaires de district sont tenus de présenter au ministère de l'Éducation :

- un résumé du travail effectué par l'équipe régionale de vérification interne (ERVI) pour l'année scolaire 2021 - 2022;
- un résumé du travail que l'ERVI prévoyait d'effectuer au cours de l'année scolaire conformément à son plan de vérification annuelle ou pluriannuelle et;
- les vérifications de l'effectif prévues par l'ERVI pour l'année scolaire 2022-2023, le cas échéant.

Ces déclarations annuelles des conseils scolaires de district informent le ministère de l'utilisation des allocations de financement de l'ERVI et permettent une meilleure coordination des vérifications des effectifs des conseils scolaires de district de l'Ontario.

## SOUSSION DES RAPPORTS

Pour l'année scolaire 2021 - 2022, le ministère a le plaisir d'annoncer la simplification du processus de production de rapports annuels. Au cours des années précédentes, les conseils scolaires ont soumis électroniquement un exemplaire signé du présent rapport en format PDF et en version Excel du gabarit. Pour simplifier le processus de soumission, le ministère a mis en place le site SharePoint « [rapports financiers des conseils scolaires](#) », où les conseils scolaires sont priés de remplir le rapport d'ici le **31 décembre 2022**. Veuillez consulter le [document d'instructions](#) sur la façon d'accéder au site SharePoint.

Pour les conseils scolaires qui ont suivi le processus de l'année scolaire 2020 - 2021 et qui ont déjà soumis, par courriel à EDULABFINANCE@ontario.ca, une copie du rapport annuel du Comité de vérification 2021 - 2022 en utilisant la version Excel du gabarit et le format PDF de l'année dernière, il n'est pas nécessaire de remplir le gabarit de rapport 2021 - 2022.

Pour toute question au sujet du rapport annuel du Comité de vérification, veuillez communiquer avec moi par courriel à Med.Ahmadoun@ontario.ca ou par téléphone au 416-326-0201.

Cordialement,

*Original signé par*

Med Ahmadoun  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières